

Être référent handicap

Cette formation a pour objectif d'apporter au référent handicap tous les repères et toutes les connaissances utiles pour mener à bien sa mission : communiquer sur le sujet, orienter, informer et accompagner les personnes en situation de handicap, mobiliser des dispositifs ou des aides financières.

Cette formation a pour objectifs généraux de :

- Définir la notion de handicap
- Maîtriser le contexte légal et réglementaire, dont la DOETH
- Identifier les enjeux d'une politique handicap
- Comprendre comment communiquer, sensibiliser, recruter, intégrer, maintenir en emploi et construire sa feuille de route
- Identifier les acteurs, les moyens d'action et les aides mobilisables pour compenser le handicap
- Accompagner une personne en situation de handicap, son manager et ses collègues
- Aborder le handicap et la RQTH avec un salarié

A l'issue de cette formation, les participants seront capables de :

- Définir la notion de handicap en milieu professionnel
- Connaître les différents moyens de compenser une situation de handicap au travail
- Solliciter les appuis techniques et financiers
- Identifier les axes d'une politique handicap
- Connaître les freins et les avantages de la démarche de RQTH

Durée : 1 jour – 7h **Horaires :** matin 9h-12h après midi 13h-17h

Public : Référent handicap, futur référent handicap, RH, services de santé au travail, préventeur, personnes amenées à intervenir sur la thématique handicap en entreprise ou dans la fonction publique

Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap ou présentant un trouble de santé invalidant. Un questionnaire envoyé en amont de la formation invite les participants à nous contacter s'ils ont besoins d'aménagements spécifiques en lien avec leur situation de handicap. Nous nous employons à rechercher, avec les personnes concernées, les moyens de compensation qui leur seront adaptés.

Prérequis : Cette formation ne nécessite pas de prérequis

Les plus de la formation : Une formation construite sur mesure. Une formatrice sénior, experte de la thématique du handicap en milieu professionnel et en formation. Une pédagogie active et participative, basée sur des études de cas, des mises en situations, du partage d'expériences.

Modalités, méthodes et moyens pédagogiques :

- Formation délivrée en présentiel, distanciel* ou mixte. Maxi 12 participants par session.
- Pédagogie active et participative, la formation est opérationnelle, elle privilégie les mises en situation réelles et les études de cas concrets. Nous proposons des jeux pédagogiques. Des temps sont réservés à l'analyse des expériences menées par les participants.
- Nous assurons un accompagnement et une évaluation post-formation à chaud.
- Une évaluation à froid peut être réalisée sur demande.
- La validation des acquis se fait via une auto-évaluation, des études de cas et un questionnaire.
- L'évaluation de la satisfaction est réalisée via un questionnaire permettant de connaître l'avis des participants quant à la qualité de l'intervention et son utilité professionnelle.
- Feuille de présence émargée par demi-journée par les stagiaires et le formateur.
- Remise d'une attestation de formation nominative à la fin de la formation.
- Remise du support de cours et d'un livret stagiaire.

Planning : Cette formation est proposée toute l'année en entrée et sortie permanente

Tarif : A partir de 650 € HT pour une journée de formation en inter

Contact : Nos coordonnées figurent ci-dessous, nous nous engageons à vous répondre dans les 48h qui suivent la réception de vos demandes.

Programme

- **Faire connaissance**

Connaître les prérequis des participants, attentes et difficultés rencontrées.

- **Définition du handicap, contexte légal et réglementaire**

Handicap : définition, enjeux, idées reçues

Le contexte légal et réglementaire

- **Situation de handicap et compensation**

Les différentes typologies de handicap, leurs incidences en emploi et en formation, les moyens de compensation

Les aides et les acteurs mobilisables

- **La RQTH : Identifier les freins et les avantages de ce statut**

Pourquoi les personnes craignent de faire la démarche ? Quels avantages pour elle ?

La MDPH et le dossier de demande de RQTH

Aborder le handicap et la démarche de RQTH avec un salarié

Changer de regard sur le handicap : Les conséquences de l'apparition d'un handicap pour une personne : d'un point de vue personnel, professionnel et psychologique. L'impact sur le collectif de travail. Les notions de parcours, d'acceptation, de deuil, de compensation...

- **Ma mission de référent handicap et ma place dans l'organisation**

Délimiter le contour de sa mission et son rôle à partir du référentiel de Référent Handicap et compte tenu du projet de son entreprise,

Faire connaître et comprendre sa mission en interne et en externe,

Développer une approche réseau.

- **Réaliser mon état des lieux et construire un plan d'action**

Savoir faire un état des lieux,

Identifier les forces/faiblesses, opportunités/difficultés à la mise en place d'une politique handicap au sein son entreprise.

Les outils de pilotage et les indicateurs de suivi du plan d'actions.

- **La doeth : plus qu'une simple déclaration, un outil de suivi et de pilotage**

Savoir calculer la contribution,

Expliquer et présenter l'obligation d'emploi.

- **Intégrer la politique handicap dans le projet d'entreprise**

Être facilitateur d'une démarche de maintien dans l'emploi.

Communiquer autour de la politique handicap. Sensibiliser les acteurs.

Ma place de Référent Handicap dans un projet de recrutement et un parcours d'intégration d'une personne handicapée.

Focus « comment réaliser un entretien de recrutement avec une personne handicapée »

Diversifier les modes de collaboration avec le milieu protégé et adapté

- **Synthèse de la session**

Réflexion sur les applications concrètes que chacun peut mettre en œuvre dans son environnement

Conseils personnalisés donnés par l'animateur à chaque participant

Evaluation formative (quiz) permettant de valider les compétences acquises
Bilan oral et évaluation à chaud

Besoins matériels :

Pour le formateur (pour les formations en présentiel) : une salle équipée d'un vidéo projecteur, adaptée au nombre de participants et répondant aux normes d'accessibilité et de sécurité.

Pour les participants :

- De quoi prendre des notes
- Pour les formations à distance, un ordinateur ayant une connexion internet, un micro et une webcam

***Pour les formations réalisées à distance :**

- Un test de connexion peut être réalisé avant le jour de la formation (au plus tard J-3) afin de s'assurer de la bonne qualité de la connexion et des échanges.
- Durant le parcours de formation les participants sont en lien direct et constant avec le formateur, sur toute la durée du parcours, il n'est pas prévu de travaux à réaliser en dehors du temps de face à face avec le formateur.
- L'émargement et les évaluations se font à distance (questionnaires en ligne, envoi de documents PDF à signer et à renvoyer).

Taux de satisfaction des participants* :

- | | |
|--|---------|
| ✓ Satisfaction globale | 4,9 / 5 |
| ✓ Maîtrise du sujet par le formateur | 5 / 5 |
| ✓ Convivialité échanges avec le groupe | 5 / 5 |
| ✓ Supports | 4,9 / 5 |

**Évalué sur la période 1/01/2024 – 31/12/2024*

Taux d'acquisition des compétences : 99 %